



Syndicat des  
Employé(e)s de la  
Société Québécoise  
des Infrastructures

## *COMMUNIQUÉ SPÉCIAL*

Québec, le 12 septembre 2018

### **ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS**

Comme il est stipulé dans nos statuts, après chaque élection de l'exécutif, il faut passer à l'élection des délégués. Alors, à compter du 17 septembre, et ce, jusqu'au 28 septembre 2018, vous aurez à voter pour élire ou réélire votre représentant syndical.

Le processus d'élection est simple. Vous devez, entre vous, déterminer une date pour tenir une réunion de votre secteur de travail, afin de procéder à des mises en candidature. S'il y a seulement un candidat, il est élu par acclamation et s'il y a plus d'une candidature, la personne ayant obtenu le plus de votes est déclarée élue. La réunion doit se tenir pendant les pauses ou sur l'heure du dîner.

Le nom du candidat élu doit parvenir au bureau du syndicat au plus tard le 28 septembre prochain par télécopieur au (418) 627-4877 ou par courriel à : [info@sesqi.com](mailto:info@sesqi.com).

Le délégué aura par la suite une formation de trois jours (aux frais du syndicat) par le Syndicat canadien de la fonction publique afin de bien l'informer du rôle qu'il aura à tenir.

Il est primordial d'avoir des délégués dans vos milieux de travail, afin d'être le plus efficaces possible.

Prendre note que vous pouvez aller au [sesqi.scfp.ca](http://sesqi.scfp.ca) pour voir la description complète du rôle de délégué.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec nous.

Solidairement,

#### **VOTRE EXÉCUTIF**

Sylvain Beaulieu, président  
Guy Godin, secrétaire-trésorier-archiviste  
Félix Lapointe, vice-président Québec  
Diane Papillon, vice-présidente Montréal  
Frédéric Sylvestre, vice-président Québec